

FAIRE DU SPORT une grande cause municipale, ENSEMBLE

Pour un nouveau pacte sportif
entre **les communes** et **le mouvement sportif**



LE SPORT EN NOUVELLE-AQUITAINE un enjeu territorial majeur

CHIFFRES CLÉS

EN NOUVELLE-AQUITAINE

- **1,6 million de licencié.e.s**
- **17 000 clubs**
- **97 ligues et comités régionaux adhérents**
- **500 000 bénévoles**
- **7 300 salarié.e.s dans les associations**
- **31 000 équipements**

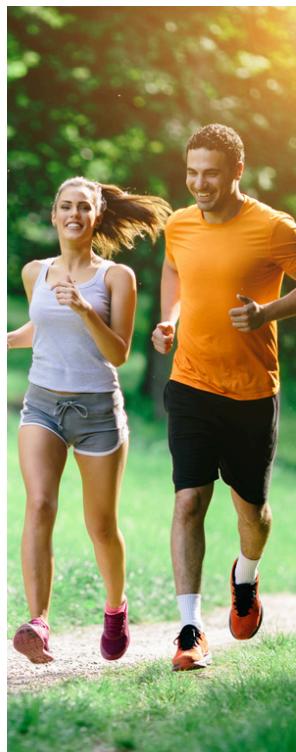


Clubs sous tension

- **50%** des clubs n'ont pas pu accueillir de nouveaux licenciés après les JOP 2024
- **87%** des clubs saturés déclarent les mineurs comme le public qu'ils refusent le plus
- **52%** citent les infrastructures comme le frein principal (*les autres freins étant la crise du bénévolat, le manque d'encadrants professionnels et les difficultés financières*)
- Les difficultés d'infrastructures **multiplient par 7** le risque d'incapacité d'accueil des clubs

Source : Enquête Heritage 2024 – CROS NA / CrdS NA, avec le soutien de l'Observatoire du Sport Français (OSF), de la DRAJES NA et du CPSF

Le sport, au cœur des territoires



Le Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine accompagne ses adhérents dans le développement des pratiques, promeut les valeurs du sport et représente le mouvement sportif auprès des acteurs publics et institutionnels.

À l'approche des élections municipales de 2026, le CROS Nouvelle-Aquitaine affirme une conviction : **le sport n'est plus une option, mais une nécessité**. Dans un monde en pleine mutation, il est un levier essentiel d'unité, de santé publique, de cohésion sociale, d'attractivité et de développement territorial.

À l'instar de la culture, **le sport doit porter une parole collective, structurée et audible**. Il ne peut plus être pensé comme une variable d'ajustement, mais comme un levier stratégique de santé publique, de cohésion sociale, d'attractivité et de développement territorial.

En s'appuyant sur le plaidoyer national du CNOSF, le CROS et les 12 CDOS de Nouvelle-Aquitaine se mobilisent pour en proposer **une déclinaison régionale**, fondée sur des données objectivées et sur les réalités vécues par les clubs et les collectivités.

L'ambition est claire : passer d'une relation réactive à une planification concertée et proactive, afin d'anticiper les besoins, d'adapter les équipements, de mieux articuler les normes sportives et de construire, avec les communes, des projets sportifs locaux durables.

Par cette démarche, **le mouvement olympique et sportif néo-aquitain entend se positionner comme un partenaire de confiance du développement territorial, engagé aux côtés des municipalités pour faire du sport une grande cause municipale, aujourd'hui et demain**.

NOS 10 PROPOSITIONS

pour un pacte sportif territorial

1 Un élève, un club !

Garantir l'accès de 100 % des élèves à la pratique sportive en club, en rapprochant les écoles des clubs par une information et des animations partagées, en réunissant les conditions (sortie des cours à 16 h, transport scolaire, tarification sociale) de l'accueil en club de **tous** les enfants et en coordonnant l'ensemble des acteurs des temps de l'enfant dans une gouvernance partagée, dont les **Projets Educatifs Territoriaux** (PEDT) doivent être la clé de voûte.

2 Une ambition renouvelée pour les équipements sportifs

Rénover les équipements des clubs municipaux trop vétustes ou énergivores grâce au partenariat **Sport'Renov** qu'impulse le CNOSF pour 2026 avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des dépôts) ; **retrouver des marges de manœuvre** pour la construction ciblée d'équipements sportifs structurants, grâce à l'appui de l'Agence Nationale du Sport une meilleure **planification** territoriale, plus de **mutualisations** fédérales et **d'attractivité** pour les partenaires privés ; **élargir et optimiser les créneaux** d'utilisation des équipements et **ouvrir pleinement les installations scolaires aux associations sportives** pour renforcer l'offre disponible.

3 Un dialogue au service de normes sportives concertées

Ouvrir de nouveaux espaces de dialogue entre collectivités et acteurs sportifs sur le sujet des « normes grises », ces cahiers des charges pour l'évolution des stades, équipements et installations des clubs professionnels en cas de montée en division dans les championnats, de façon à **mieux anticiper** les adaptations requises et à **faciliter** leur mise en œuvre dans le temps.

4 Le « réflexe sport » dans la planification urbaine

Prendre systématiquement en compte l'enjeu de la pratique sportive dans les stratégies et documents d'urbanisme, en en faisant dès le départ un paramètre clé de l'aménagement du territoire. Penser la reconversion d'espaces existants, la mixité des usages, garantir l'accessibilité des équipements et leur modularité pour les intégrer pleinement dans une approche globale d'aménagement éco-responsable pour des territoires plus actifs.

5 Territoire sportif, territoire attractif

Utiliser le sport comme un levier concret d'attractivité des territoires grâce à la mise en avant de leurs sportifs de haut niveau, à la dynamique de l'événementiel sportif local mais aussi à la mise en valeur, via les labels nationaux (Ville Active et Sportive, Terre de Jeux), des meilleures pratiques des politiques sportives des municipalités.

6 Un club, une entreprise !

Faire du tissu économique local un partenaire naturel du développement sportif en facilitant les liens entre clubs et entreprises du territoire, à travers des partenariats, du mécénat de compétences, des apports en nature ou en services au fonctionnement des clubs et la valorisation de l'engagement en club de leurs salariés, qu'il s'agisse de pratique sportive ou de bénévolat.

7 Un bénévole, une équipe

Entretenir la vitalité du bénévolat à l'échelle locale, grâce à un accès facilité et digitalisé à une offre de formations adaptées, une meilleure reconnaissance des compétences acquises par l'expérience et la structuration de communautés mieux animées. Sur ces enjeux, le CNOSF fera de prochaines annonces, en lien avec l'Etat et ses autres partenaires publics et privés. Le développement de **groupements d'employeurs territoriaux** doit parallèlement permettre de mieux soutenir la structuration et le développement de l'emploi sportif et, en consolidant autour d'eux une équipe, d'alléger la charge administrative des bénévoles.

8 Le Contrat Local de Santé, jamais sans le sport

Ancrer durablement le sport dans les politiques locales de santé en intégrant systématiquement la dimension sportive dans les **contrats locaux de santé**, en fortifiant le réseau des Maisons Sport-Santé dans les territoires et en accompagnant la montée en puissance des clubs affiliés à ce réseau sur l'offre de sport santé et d'activité physique adaptée (APA).

9 Un club, une chance

Renforcer l'inclusion par le sport, en soutenant la démarche des « Clubs sportifs engagés » dans des actions d'insertion sociale et professionnelle par le sport, en favorisant la mixité, la pratique des seniors et l'accueil adapté des personnes en situation de handicap. Le club doit s'affirmer comme un lieu d'inclusion et d'égalité des chances et jouer, plus que jamais, un rôle éducatif, social et de cohésion reconnu dans les territoires.

10 Le Projet Sportif Local (PSL) : une ambition, une méthode, un outil

Faire du PSL la feuille de route des politiques sportives locales, co-construite entre bloc communal, mouvement sportif, services de l'Etat et partenaires institutionnels et privés. En s'appuyant sur la méthodologie proposée par l'ANDES, ce plan permettra de mieux anticiper les besoins, de mutualiser les moyens et d'inscrire durablement l'action sportive locale dans un cadre de coopération partagé.



Contact

plaidoyer.municipales@cnosf.org





Plaidoyer porté par le CNOSF

avec la contribution de

Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale !



Amélie Oudéa-Castéra

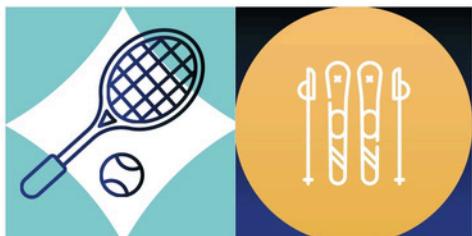
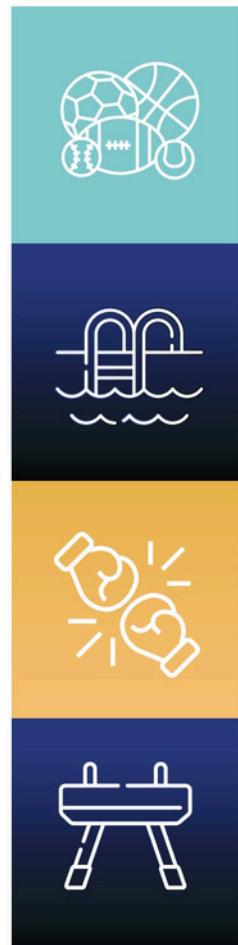
Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

viendront compléter et consolider. Pour tout cela, **le mouvement sportif leur exprime sa profonde gratitude.**

Les élus du terrain croient aux vertus du sport. Ils savent qu'il est un rempart contre la sédentarité et l'isolement, mais aussi un moteur d'attractivité et de développement économique. Mais, dans un contexte économique et social tendu, **les contraintes budgétaires menacent la vitalité de ce modèle** : 43 % des collectivités annonçaient une baisse du budget sport en 2025. Pourtant, **le sport est un investissement bien plus qu'une dépense**. Il réduit la délinquance et les discriminations ; il favorise la santé, l'éducation, l'égalité des chances.

Plus que jamais, nous voulons faire équipe avec les maires d'aujourd'hui et de demain. Pour que le sport, sans dépenser plus mais en investissant plus juste, continue d'unir, d'inspirer, **de faire grandir nos territoires.**

- **Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale.**
- **Ensemble, forgeons un nouveau pacte sportif territorial entre les communes et le mouvement sportif**, vecteur de progrès pour tous en héritage des Jeux et en prévision des prochains.



Pour animer la mise en œuvre des recommandations de ce plaidoyer et faire vivre le nouveau pacte sportif territorial qu'il appelle de ses vœux, **le CNOSF annonce la création en son sein d'un Conseil des villes**. Il réunira une vingtaine d'élus du bloc communal, représentant la diversité des territoires, aux côtés du vice-président du CNOSF en charge des territoires, des représentants nationaux de ses comités départementaux, régionaux et territoriaux, et de l'ANDES.

Pour retrouver le **Plaidoyer complet**

